

LES CARRIÈRES

Pour guider le choix des jeunes gens
:: après leurs études classiques ::

V

L'Architecture

PAR

M. ARISTIDE BEAUGRAND-CHAMPAGNE

Architecte

Professeur à l'École des Beaux-Arts de Montréal

L'Arpentage

PAR

M. PAUL JONCAS

Arpenteur-Géomètre

Directeur des Etudes à l'École d'Arpentage et de Génie forestier



Nouvelle édition mise à jour

L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux autres catholiques.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelnau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *La Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Lalat.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafleche.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
- heureux Bellarmin. R. P. Archambault, S. J.
- vable Bernadette Soubirous. Abbé P.-E. Gauthier
- tement des Retraitants. XXX
- de la Peltrie. R. P. Le Jeune, O. M. I.
- du curé Labelle. Abbé Henri Lecompte
- çois Xavier. Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.* Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Serviles de Marie.* R. P. Lépiciere, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alphonse de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !* R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.* Capitaine Magniez
94. *Ce que femme veut.* Jeanne Talbot
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.* Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.* R. P. Le Gallois, C. S. Sp.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.* XXX
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.

70064

LES CARRIÈRES

V

L'Architecture

Par M. Aristide BEAUGRAND-CHAMPAGNE

Architecte

Professeur à l'École des Beaux-Arts de Montréal

L'ARCHITECTURE est à la fois un art et une science: c'est un art parce que ses manifestations ne relèvent d'aucune loi fixe et que l'intelligence et l'esprit y tiennent la première place; c'est aussi une science parce que la réalisation de ses conceptions est soumise aux données positives de la mécanique et de la résistance des matériaux.

Proprement, l'architecture est l'art de composer les édifices selon leur destination, selon les convenances, selon le goût; de les construire solidement, selon le besoin, l'hygiène et certaines données scientifiques.

Carrière difficile entre toutes, parce qu'elle exige de celui qui l'embrasse des dispositions naturelles variées, beaucoup de savoir et un enthousiasme que rien ne pourra rebuter.

LES QUALITÉS REQUISES

Si votre esprit est curieux de mille choses, et que vous soyez capable de descendre au plus creux de l'histoire comme de vous demander de quoi demain sera fait; si votre imagination est assez vive pour évoquer du néant les formes les plus fantastiques, mais que votre jugement soit assez sûr pour ramener la folle du logis au sens des réalités les plus concrètes; si la forme et l'aspect des choses ne vous sont pas indifférents et que déjà vous ayez senti un certain charme vous envahir devant un beau lever de soleil ou devant le spectacle grandiose de ses derniers reflets; vous avez alors, jeune homme, la moitié de ce qu'il faut pour devenir architecte.

L'autre moitié peut s'acquérir. Elle est faite de longues et patientes études, où la composition architecturale tient la première place; où l'art de construire fait constamment appel à toutes les ressources de l'intelligence; où le dessin est une affaire de tous les instants et remplace le langage parlé ou écrit comme véhicule de la pensée; où les mathématiques entrent pour une large part, non pas comme une fin, mais comme un moyen de contrôle; où l'étude de toutes les matières ouvrables se transforme en connaissance des matériaux et des métiers les plus divers.

Ajoutez à cela l'histoire de l'architecture, c'est-à-dire la connaissance de toutes les formes par lesquelles les architectes de tous les temps ont exprimé et traduit les besoins et les états d'âme de leurs concitoyens; non pas pour reproduire ces formes en de sottes copies, mais pour s'inspirer de la très haute leçon de liberté et de franchise dont la succession de ce que l'on a appelé les styles d'architecture nous offre un si éclatant exemple. Ajoutez encore la législation du bâtiment; celle de la responsabilité des architectes et des constructeurs; la rédaction du cahier des charges et le formulaire des différents documents par lesquels l'architecte fait état de ses fonctions.

CLÉRICATURE

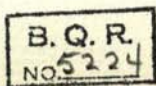
Vous avez six années pour tout apprendre. Après quoi, à la suite d'un examen satisfaisant, vous recevez le diplôme d'architecte.

Mais ce n'est pas tout, il faut en plus obtenir la licence devant l'Association des Architectes de la province de Québec et avoir à son crédit une cléricature de douze mois chez un patron de l'Association.

Voilà comment on gagne ses galons. On est alors libre d'exercer la profession dans la province de Québec et, comme il existe une fédération des sociétés provinciales qui s'appelle l'Institut Royal des Architectes du Canada, après quelques formalités, dans le reste du pays.

Théoriquement il en est ainsi. En réalité, cependant, il en va bien autrement.

[172]



Douze mois de cléricature ne suffisent pas à familiariser l'étudiant avec les rouages de la pratique et il est nécessaire de travailler chez des patrons avant de tenter de s'établir à son compte.

Ce second stage peut se prolonger plus ou moins longtemps. C'est une affaire de circonstance et de condition de fortune dont l'étudiant est seul juge. Il peut alors, tout en augmentant son bagage de connaissances, gagner sa subsistance et amasser aussi de quoi s'établir.

Quelques situations s'offrent dans les services publics. Mais peu nombreuses, elles ne sont pas avantageuses pour qui veut exercer sa profession. Dans ces bureaux on est forcément tenu à l'écart de la clientèle et la vie s'écoule dans des services où l'on devient spécialiste de quelque partie au détriment de l'ensemble.

EXERCICE DE LA PROFESSION

L'exercice de la profession, il faut bien l'avouer, exige certaines relations. Dans notre province, rien ne se donne au concours, lequel pourrait ouvrir la voie aux plus méritants. Tout, au contraire, s'accorde par faveur, népotisme ou raisons politiques. Si vous êtes fortuné, rien de cela ne vous atteint. Doué, au surplus, d'un esprit sérieux, vous ferez une bonne cléricature de quelques années et, bien vu, bien connu, vous vous installerez un bon matin dans vos meubles.

Mais si vous êtes sans richesse, lié à aucun parti politique, attaché au bien précieux qu'est votre liberté, incapable d'aller trouver un homme pour acheter son « influence », réfléchissez avant de choisir et considérez attentivement votre situation sociale.

Il y a encore, heureusement, beaucoup d'honnêtes gens qui sont échevins, commissaires d'écoles, marguilliers, comme il y a aussi d'honnêtes architectes qui ont horreur, les uns et les autres, des remises au client ou au tiers, des conventions secrètes, de toutes les manigances, de toutes les associations par lesquelles on peut s'assurer la dispensation des faveurs.

C'est bien le cas de le dire: il faut piloter sa barque sur une mer houleuse. Seuls les enthousiastes et les vaillants peuvent supporter les fatigues du voyage, mais à ceux-là — et notre jeunesse, Dieu merci, en compte encore dans ses rangs — il est promis les satisfactions incomparables que seules l'Architecture et la Musique, arts créateurs, peuvent apporter.

La plus ancienne et la plus noble des professions les attend.

PRÉPARATION

Rien de ce qui peut orner l'esprit n'est étranger à l'architecte, qui tient dans la société un rôle de premier plan. On n'est jamais trop instruit pour ce que l'on veut faire dans la vie, mais il arrive souvent qu'on ne le soit pas assez.

L'architecte se meut, pour ainsi dire, dans le panorama des siècles. Quel profit trouverait-il à considérer un monument d'architecture s'il ignorait complètement les raisons qui en ont dicté la construction, et le temps où on l'a élevé? Comprendrait-il les pyramides s'il ne savait qu'elles sont des tombeaux, et des tombeaux ainsi faits s'il ne connaissait l'importance que les anciens Égyptiens attachaient à la conservation du double?

Les études littéraires ouvrent l'esprit, apprennent à penser, élèvent l'intelligence.

Les études scientifiques habituent à la logique et à la rigueur du raisonnement; elles développent la faculté d'enchaînement des idées, elles sont la gymnastique d'un esprit qui veut analyser et vérifier.

Les mathématiques compléteront cette formation nécessaire. Non que l'art d'architecture leur soit asservi aveuglément, mais parce que la discipline des mathématiques est supérieurement propre à former le raisonnement.

Le dessin vous rendra sensible aux proportions, à ces nuances délicates qui défient le compas et que l'œil cependant perçoit; il vous donnera la fécondité, l'imagination, la richesse artistique.

Comme le conseille Julien Guadet, dont je m'inspire ici, il vaut mieux n'aborder l'étude de l'architecture qu'après

vous être livré à ces études préalables. L'esprit ainsi préparé à la méthode qui régira plus tard vos travaux, vous serez intéressé autant par leur côté scientifique que par leur côté artistique et vous pourrez faire des progrès plus rapides, n'ayant ni mauvaises habitudes à perdre ni faux départs à oublier.

Ce serait l'idéal. Mais si vous n'avez pu satisfaire à ces conditions, tout n'est pas perdu. L'École des Beaux-Arts vous recevra dans sa classe préparatoire, et, pour peu que vous soyez travailleur, vous pourrez, au cours de l'année et pendant les cinq années d'architecture proprement dite, refaire vos connaissances générales et vous mettre au pas.

VOIE LATÉRALE

A la vérité, on peut aussi étudier l'architecture en passant, comme l'on dit, par les bureaux, par les agences ou cabinets d'architectes.

Il faut alors se présenter devant l'Association des Architectes de la province de Québec, subir un examen d'admission à l'étude, faire dans le cabinet d'un patron une cléricature de quatre années, aller apprendre à dessiner aux cours du soir, soit à l'École des Beaux-Arts, soit au Conseil des Métiers, étudier les sciences chez un professeur « privé » et la construction au bonheur des dispositions du patron et des loisirs que vous laisseront la clientèle, les entrepreneurs, les placiers en matériaux de construction, les importuns de toutes catégories qui encombreront les bureaux du matin au soir.

La cléricature terminée, l'élève doit subir devant l'Association un examen final sur la composition architecturale, la construction, l'histoire, les sciences appliquées. Sujets difficiles dont il n'aura peut-être jamais entendu dire un mot durant sa cléricature et qu'il lui aura fallu étudier à la dérobée en prenant sur ses heures de repos.

Mais ici encore on peut arriver. Et, quand on persévère, peut-être cette voie a-t-elle sur l'autre, forcément plus théorique, un léger avantage pour certaines choses, comme la conduite d'une agence, lequel, d'ailleurs, ne compense pas le bienfait d'un enseignement méthodique.

Les cours de l'École des Beaux-Arts sont gratuits. L'élève désireux de gagner quelque chose doit « faire la place » dans les agences pendant les mois de vacances.

Le stage dans les bureaux ne coûte que les frais d'inscription et d'examen. Il faut y ajouter les déboursés qu'exigent les cours privés durant la cléricature. En revanche, les services qu'on rend alors sont rétribués.

CHAMP D'ACTION

La profession d'architecte n'est pas encombrée mais il convient aussi de dire qu'elle ne saurait occuper beaucoup de sujets.

Les architectes canadiens-français n'ont pas l'avantage, comme ceux de langue anglaise, d'exercer leur profession dans tout le pays. Sans doute nous avons les mêmes droits, mais la clientèle nous fait défaut. Il arrive que des Irlandais s'adressent à des architectes canadiens-français pour dresser les plans de leurs églises et que nos compatriotes des États-Unis réclament aussi quelquefois nos services, mais ces faits sont assez rares et ne peuvent entrer en ligne de compte.

Bref, les architectes canadiens-français doivent compter sur la province de Québec uniquement: ceux de Montréal sur la grande ville et le pays environnant jusqu'à Berthier; ceux des Trois-Rivières sur le district du même nom; ceux de Québec sur la capitale, ses environs et la région du bas du fleuve.

C'est en somme une population totale d'environ deux millions qu'il faut servir, dont une bonne moitié, les agriculteurs, ne recourront pas de sitôt aux services des architectes, et l'autre, répartie dans les villes, se trouve presque toute cantonnée dans la région de Montréal.

Il y a actuellement cent soixante-dix-neuf architectes canadiens-français exerçant leur profession dans la province de Québec: cent onze à Montréal, quarante-trois à Québec, huit à Sherbrooke, trois à Chicoutimi, à Hull et à Saint-Jean, deux à Saint-Hyacinthe et aux Trois-Rivières, un à Granby, Saint-Jérôme, Nicolet, Valleyfield, Beauport, Thetford, Lauzon, Lachute, Cartierville, Drummondville, Shawinigan, L'Islet, Comeau.

L'Arpentage

Par M. Paul JONCAS

Arpenteur-Géomètre

Directeur des Études à l'École d'Arpentage et de Génie forestier

ORIGINES

C'EST dans la légende de la plus haute antiquité qu'il faut retracer les origines de l'arpentage. On attribue, en effet, l'invention des mathématiques aux scribes égyptiens qui, après chaque inondation du Nil, s'occupaient de rétablir les limites des propriétés envahies par les eaux fécondes du grand fleuve.

Chez les Chaldéens, astronomes et géomètres, on choisissait, parmi les prêtres, les plus habiles qu'on appelait Harpedonaptes, « ceux qui tendent le cordeau ».

C'est encore dans la caste sacerdotale des aruspices que les Étrusques et les Romains recrutèrent les *agrimensores*. Aussi, l'art de l'arpentage et du bornage est-il tenu, dès les temps les plus reculés, dans une grande vénération: il constitue dans l'ordre de la société civile un symbole et un ministère de paix, et marque la première étape vers la civilisation de tout peuple émergeant de la sauvagerie primitive.

C'est ainsi que le sage Numa Pompilius, second roi de Rome, voulut que les travaux de limitation des terres fussent l'occasion de fêtes auxquelles concouraient les parties intéressées. Il fit de ces bornes un dieu, *Terminus*, qu'on respectait au point qu'il était défendu de fouiller le sol dans leur voisinage, sous peine de mort.

Le mythe du dieu Terme et les rites de son culte symbolisent lyriquement les opérations de bornage et manifestent par leur caractère religieux toute l'importance de la fonction au regard de la propriété.

L'autorité dont elle s'entoure correspond bien, d'ailleurs, à l'intérêt qu'attachait l'empire romain à la propriété, conséquence de la famille et base de tout l'édifice social.

En France il semble bien que la chose existât avant le terme. Les *agrimensores* de Rome deviennent des mesureurs; en Bretagne, ce sont des cordeurs; dans les forêts du Roi, où l'on ne connaît de mesure que l'arpent, on aura, comme le génie de la langue y invite, des arpenteurs.

Le temps de l'établissement du premier grand arpenteur dans notre ancienne mère patrie n'est pas exactement connu. Néanmoins, on trouve enregistrée au Chatelet de Paris une commission du règne de Louis le Gros, qui fait voir qu'il y avait déjà eu quelque officier du titre, puisque l'on y attribue à celui-ci des gages, droits et émoluments appartenant à cette fonction.

On tient donc communément que les arpenteurs ont été établis en France en 1115.

En 1586, le grand arpenteur, par un règlement, prévoit, pour les candidats à l'office, une limite d'âge supérieure à vingt-deux ans, un certificat de vie et mœurs, huit mois d'apprentissage, connaissance des Ordonnances et Coutumes, examen de compétence; en un mot, honorabilité et science.

Le règlement exigeait en même temps l'enregistrement des rapports et procès-verbaux. Il créait, en somme, une situation assimilable, par certains côtés, à celle du notaire, et l'arpenteur, comme l'officier ministériel, était astreint à la prestation du serment et tenu à des obligations d'ordre public. Aussi l'appelait-on, en certaines provinces: l'arpenteur notaire royal juré.

EN NOUVELLE-FRANCE

Au Canada, la liste des arpenteurs s'ouvre par un nom glorieux, celui de Samuel de Champlain, hydrographe du Roi et fondateur de Québec. Chacune de ses expéditions recule la limite de l'inconnu, et les cartes et les renseignements qu'il en rapporte sont des documents d'une exactitude remarquable et d'une importance primordiale.

Par la délimitation du domaine de Louis Hébert, Champlain inaugure le parcellarisme de la propriété au Canada. Dans la suite, le développement de la colonisation accentuera les relations étroites de l'arpenteur et des pionniers du sol; et

bientôt l'on pourra apprécier sur les cartes que trace en 1641 Jean Bourdon, son successeur à la fonction d'arpenteur général, les progrès de la race française sur les bords du Saint-Laurent, depuis Montréal jusqu'au cap Tourmente.

En 1674, le Conseil de la Colonie établissait sur la grande place de la Basse-Ville de Québec, des bornes suivant l'alignement desquelles toutes les concessions futures devaient être faites. Il fut ordonné, en même temps, qu'aucun arpenteur ne serait reçu qui n'eût au préalable fait conformer par le sieur Martin Boutet, professeur de mathématiques, l'instrument dont il prétendait se servir, aux boussoles des autres arpenteurs.

C'est ce Martin Boutet, selon toute vraisemblance, qui enseigna l'hydrographie à Louis Joliet, le découvreur, avec le P. Marquette, du Mississipi.

En même temps que Joliet, par ses travaux et ses voyages, faisait avancer la géographie américaine, Jean-Baptiste-Louis Franquelin, savant aussi modeste que distingué, s'établissait au Canada et contribuait également à la diffusion de connaissances de plus en plus précises sur les territoires nouveaux qui s'ouvraient à l'activité colonisatrice de la France.

On peut trouver en lui l'ancêtre de nos refrancisateurs. N'écrivait-il pas, en effet, dans un mémoire qu'il adressait à la Cour: « Il semblerait qu'il serait nécessaire de diviser ce grand terrain (le Canada), en provinces auxquelles on donnerait des limites et des noms français stables et permanents. aussi bien qu'aux rivières et aux lieux particuliers, en abolissant tous les noms sauvages qui ne font que de la confusion, parce qu'ils changent très souvent, et que chaque nation nomme les lieux et les rivières en sa langue. » C'est grâce aux laborieux travaux de Bourdon, de Joliet, de Franquelin, de Villeneuve, de Levasseur de Néré, que les grands géographes français, comme Delisle, Bellin et Danville, ont pu publier leurs magnifiques atlas.

On ignore le nombre exact des arpenteurs qui exercèrent leur profession sous le régime français et plusieurs des plans et des procès-verbaux qu'ils dressèrent sont disparus.

Mais on a pu reconstituer, à même certains documents conservés, soit au pays, soit à la Bibliothèque Nationale de Paris, la liste de ceux qui, détenant leur commission par ordonnance royale, furent autorisés à subdiviser les domaines de la Couronne.

Attachés à leur service exclusif, les seigneurs avaient, par ailleurs, leurs arpenteurs attitrés: c'étaient des géomètres d'administration privée.

D'autres, les arpenteurs libres, louaient leurs services aux particuliers qui les requéraient.

De toute façon, l'extension de la colonisation, les besoins de la navigation, les nécessités militaires et commerciales, imposèrent dès l'origine la collaboration incessante de l'arpenteur à l'œuvre d'expansion française en Amérique.

L'apport de la métropole bientôt insuffisant, on aura recours aux fils du pays, qui d'ailleurs ne rêvent que voyages et découvertes.

ORGANISATION DE LA PROFESSION

Et les aspirants sont nombreux. Dès 1731, ils peuvent être diplômés sur certificat des professeurs d'hydrographie du Collège de Québec, ou des arpenteurs sous lesquels ils ont fait leur cléricature.

Depuis la Cession jusqu'en 1764, les arpentages furent apparemment exécutés par les arpenteurs libres du régime français, demeurés au Canada. A cette date, Samuel Holland, ancien officier et compagnon d'armes de Wolfe, était nommé « arpenteur général » pour le district nord du continent américain. Son neveu Joseph Bouchette lui succède et laisse une œuvre monumentale qui témoigne d'une prodigieuse activité et constitue un trésor historique et documentaire inégalé.

Joseph Bouchette fils, Fletcher, Gauvin, Girard et Mill ont successivement occupé le poste d'arpenteur général de la province, fonction qu'exerce brillamment aujourd'hui M. Georges Côté, depuis 1926.

A côté de l'organisme officiel, existe la Corporation des Arpenteurs-Géomètres de la province de Québec, incorporée en 1882, et sous le contrôle de laquelle est établie la pratique de la profession, dans notre province. Avant cette date, les arpenteurs du Québec et de l'Ontario étaient groupés en syndicat corporatif commun que l'évolution politique respective des deux grandes provinces rendit bientôt inadéquat.

Cette Corporation a, de tout temps, eu à cœur l'amélioration de la situation de ses membres. Aussi a-t-elle mis au premier rang de ses préoccupations les questions de compétence et d'enseignement technique.

En 1906, sous l'impulsion de son regretté président, M. J.-N. Castonguay, elle soumettait à Mgr O.-E. Mathieu, recteur de l'Université Laval de Québec, un mémoire très détaillé sur la nécessité d'établir une école spéciale d'arpentage. Ce projet fut agréé par Mgr Mathieu ainsi que par le gouvernement provincial. Il devait se réaliser l'année suivante grâce à l'octroi d'un subside annuel consenti par sir Lomer Gouin, premier ministre d'alors, et qui s'intéressait tout particulièrement à l'essor économique de sa province.

De la collaboration de ces diverses personnalités, est sortie l'École d'Arpentage de Québec.

PRÉPARATION

Au cours de l'exposé historique trop rapide que nous venons d'esquisser, nous nous sommes efforcé d'indiquer le rôle prépondérant de l'arpenteur dans l'œuvre initiale de développement de notre pays: exploration des territoires nouveaux, reconnaissance des voies naturelles de communication, assiette de la propriété. Mais les attributions qui lui incombaient autrefois se sont tellement étendues avec la progression des besoins de la civilisation et l'élargissement parallèle des sciences techniques que l'arpenteur doit aujourd'hui, s'il veut rester égal à la tâche, posséder concurremment et intégralement un ensemble d'aptitudes techniques, juridiques et économiques que peut tout spécialement lui permettre d'acquérir l'École d'Arpentage.

Celle-ci, en effet, est le milieu tout désigné pour l'étude des méthodes et des instruments propres à l'art qu'il exercera et, depuis sa fusion avec l'École du Génie forestier, elle offre un double accès aux carrières connexes du forestier et de l'arpenteur.

Le programme qui assure la formation de ces professionnels se développe au cours de trois années et embrasse les sciences physiques, chimiques et naturelles, les mathématiques pures et appliquées, la législation foncière, enseignement théorique auquel s'ajoutent des travaux de laboratoire et des exercices sur le terrain.

CONNAISSANCES REQUISES

Il serait ici fastidieux d'énumérer les matières au programme de cet enseignement; l'annuaire de l'École d'Arpentage et de Génie forestier en donne d'ailleurs le détail.

Qu'il suffise de dire que ces études préparent à l'exécution et à la direction des travaux de levés topographiques, hydrographiques et géodésiques, de parcellaire, de nivellement, d'établissement des voies de communications, d'urbanisme, etc.

C'est dire qu'au point de vue technique, la compétence de l'arpenteur s'étendra de l'application de la géodésie, qui permet d'établir les triangles du canevas des levés de grandes étendues, jusqu'à l'arpentage proprement dit qui est le nom qu'on donne au levé des détails, en passant par la topométrie, grâce à laquelle on détermine, par des procédés numériques, les mesures nécessaires à l'établissement du plan.

Celui qu'un esprit curieux porte à cultiver les sciences mathématiques trouvera à notre École ample matière à satisfaire ses propensions: emploi méthodique et constant des notations analytiques dans l'enseignement, étude et pratique courante des opérations, notions approfondies et appropriées de calcul différentiel et intégral, voilà ce qui assure à l'arpenteur cet entraînement et cette préparation scientifique indispensables à notre civilisation moderne.

Au point de vue juridique, celui qui se trouve attiré par la subtilité des distinctions et par l'intérêt puissant des dé-

ductions économiques aura un champ illimité dans les expertises et les études toujours nouvelles relatives au bornage, au cadastre et à ses remaniements; tandis que les projets si attachants de l'urbanisme solliciteront à la fois son jugement, son goût et son habileté.

Dans chacune de ces voies, le succès se lie à une étude approfondie des lois et de la jurisprudence relative à la propriété foncière et les rapports des propriétaires fonciers, soit entre eux, soit avec l'administration et les tiers.

Il importe donc, et l'École s'y emploie, que le jeune homme qui veut se faire un avenir en arpentage se constitue une forte culture générale, réalisant un juste équilibre entre les connaissances techniques, juridiques et économiques nécessaires à sa mission d'exécutant, de conseiller et d'administrateur.

CLEF DU SUCCÈS

Muni de ce triple bagage, muni de cette rigoureuse honnêteté qui sera sa vertu fondamentale, le jeune professionnel issu de notre École représente un des facteurs les plus importants de la prospérité nationale, par la collaboration constante qu'il apporte à l'amélioration de la propriété et de l'outillage économique. Il représente aussi un moyen considérable d'influence et d'activité dont le rayonnement doit s'étendre hors des limites de notre province, par le rôle capital qu'il peut jouer dans l'étude, l'organisation et la conduite des grands travaux publics et privés, où, jusqu'ici, son initiative a presque toujours été entravée.

A quoi tient cette situation particulière? On a parlé d'ostracisme. Mais avec d'autres, nous tenons que le nœud du problème se tranche ailleurs.

Les carrières scientifiques et toutes celles qui ont à leur base la discipline rigoureuse des mathématiques requièrent avant tout des compétences. Et les jeunes gens qui orientent leur avenir vers l'une quelconque d'entre elles, se doivent bien pénétrer de la nécessité d'une large culture appuyée sur un vaste et solide fonds de connaissances techniques. C'est la clef qui leur ouvrira les portes du succès. Ils doivent s'im-

poser. Et il ne s'imposeront qu'en déployant toutes les ressources d'intelligence, de savoir et de ténacité qu'ils trouveront en eux-mêmes.

Des statistiques récentes sur la participation des Canadiens français dans les diverses administrations fédérales ont mis en lumière la proportion insignifiante qu'y occupent les nôtres. Les causes? Absence de postulants, en tout premier lieu. Nous n'avons pas à analyser ici certaines autres influences dont l'importance diminuera à mesure que nous saurons et que nous voudrions ne poser à Ottawa que les candidatures les plus brillantes et les mieux qualifiées.

Entre autres champs où de jeunes diplômés en arpentage pourraient, sous l'organisme fédéral, occuper des situations de choix, nous relevons les services de topographie, de géodésie et d'hydrographie.

GLORIEUSE TRADITION

Quelques-uns des nôtres, par leur aptitude à la direction et à l'exécution des plus importants travaux, ont prouvé qu'ils pouvaient rivaliser de compétence et de mérite avec les meilleurs spécialistes du pays et de l'étranger. Mais trop peu figurent encore dans cette sphère où les intérêts et le prestige de notre groupement ethnique commandent de masser un corps de plus en plus important de techniciens. La tâche qui attend là le généreux effort de l'arpenteur canadien-français n'est pas indigne de ses plus hautes ambitions, ni au-dessus de ses capacités. L'apport de l'esprit latin aux problèmes nationaux est fait de lumière. Qu'elle rayonne par les soins de ceux qui sentent en eux-mêmes l'attrait d'une carrière incontestablement noble et utile.

Et d'ailleurs, ne devons-nous pas à nos origines, ne nous devons-nous pas à nous-mêmes, de reprendre la glorieuse tradition des voyageurs et des découvreurs intrépides qui ont porté partout, sur ce continent, le nom français?

Si même il doit aujourd'hui circonscrire ses courses à un champ plus limité, l'arpenteur n'en a pas moins un travail formidable à accomplir. C'est à lui de modeler la face de son pays, d'y tracer les grandes artères par où s'écoulera le

sang tumultueux du commerce moderne, à lui de régler le rythme colonisateur que poursuit sans relâche et sans lassitude, depuis trois cents ans, le paysan québécois. Qu'il lui ouvre les régions vierges du Nord, qu'il lui assure les débouchés nécessaires et qu'il continue d'être, aux avant-postes de la civilisation, l'auxiliaire précieux de son nécessaire irrédentisme.

B N Q



C 000 090 064

LES CARRIÈRES

Deux monographies professionnelles par fascicule



MONOGRAPHIES PARUES:

- I **Le Sacerdoce**, par Mgr PÂQUET, P. A.
 L'État religieux, par le R. P. Louis LALANDE, S. J.
- II **Le Droit**, par M. Antonio PERRAULT, C. R.
 Le Notariat, par M. Joseph SIROIS, N. P.
- III **La Médecine**, par le docteur Joseph GAUVREAU
 Le Génie civil, par M. A. MAILHIOT, I. C.
- IV **Les Carrières scientifiques**, par S. Exc. Mgr VACHON
 Le Génie forestier, par M. Avila BÉDARD, I. F.
- V **L'Architecture**, par M. BEAUGRAND-CHAMPAGNE
 L'Arpentage, par M. Paul JONCAS, A. G.
- VI **La Carrière agricole**, par M. Albert RIOUX
 La Carrière agronomique, par l'hon. Ad. GODBOUT
- VII **Le Journalisme**, par M. Eugène L'HEUREUX
 L'Enseignement, par M. Arthur LÉVEILLÉ
- VIII **Carrières économiques**, par M. Esdras MINVILLE
 Carrières artistiques, par M. Arthur LAURENDEAU
- IX **Le Service social**, par l'abbé Lucien DESMARAIS
 Les Assurances, par M. R.-O. DE CARUFEL



10 sous le fascicule

D'autres monographies paraîtront bientôt

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

113. *L'Université Pontificale Grégorienne* . XXX
114. *La Retraite fermée* Roland Millar
115. *L'Action catholique*
Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes*
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche*
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical* D. B.
119. *Le Problème de la natalité* . Benito Mussolini
120. *Montiales Carmélites aux Trois-Rivières*
Un Ami du Carmel
121. *La Femme canadienne-française*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire* . Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien*
E. S. P.
124. *Le Sens social* . Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI*
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra »*
S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées* . Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand* . R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance — I.*
S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse*
R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Brugère*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine*
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité* . C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance — II.*
S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie* E. S. P.
142. *L'Action catholique* . Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930*
Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien*
L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique*
S. Exc. Mgr Deschamps
152. *Les Jésuites en Espagne* XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique*
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche* XXX
155. *Le Petit Nombre des catholiques*
R. P. Gibert, S. J.
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*
S. S. Pie XI
157. *Les Dangers des vacances*
Abbé Georges Panneton
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*
J.-A. Julien
159. *La Malaise économique* Nos Evêques
160. *Les Saints Jésuites canadiens*
R. P. Tenneson, S. J.
161. *Les Retraites fermées au Canada*
Léo Pelland
163. *Les Carrières — I.*
Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
164. *L'Année sainte* S. S. Pie XI
165. *Les Carrières — II.*
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières — III.*
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières — IV.*
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*
S. S. Pie XI
170. *Le Message de Jésus... Ses sources — I.*
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
171. *L'Héroïque Aventure*
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières — V.*
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie* Cilacc
174. *Les Carrières — VI.* . A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources — II.*
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières — VII.*
E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*
R. P. Paul Donceur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*
S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses* . R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher* . R. P. Alexandre Dugré, S. J.
186. *Les Carrières — VIII.*
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes*
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*
Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec*
P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire*
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites* Abbé Joseph Gariépy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
201. *Sous la menace rouge*
R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*
Paul-Émile Léger, P. S. S.
203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
204. *Notre cours classique* Jean Filion
205. *Quand le Front populaire est roi* E. S. P.
207. *Le Cinéma* S. S. Pie XI
209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre*
Commission Pro Deo
210. *Sœur Mathilde de la Providence*
Marie-Claire Daveluy
211. *Le Catholicisme en face du communisme*
Mgr Fulton J. Sheen

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

212. *Notre régime pénitentiel* . Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* . Cardinal Liénart
 214. *La Mission surnaturelle de l'Action catholique* . Abbé Anselme Longpré
 215. *Lettre apostolique « Nos es may »* . S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* . Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André* . Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery* . R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* . Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish* . Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire* . S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens* . Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse* . Roger Brossard
 224. *L'Action catholique — II* . S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec* . R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme* . S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard* . R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* . O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France — I* . P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?* . Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon* . R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste* . Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law »* . H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance* . E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?* . Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !* . Abbé Georges Panneton
 238. *Le Jour du Seigneur* . E. S. P.
 239. *Pte XI et le Canada* . E. S. P.
 240. *La Sainteté Pte XII* . E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Îles Philippines* . S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?* . S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »* . E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario* . Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie* . Abbé Bernard Gingras
 246. *Lettre encyclique « Serturni Laetitiae »* . S. S. Pie XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II* . P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* . S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern* . Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision* . S. S. Pie XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?* . G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélaïde Langevin, O. M. I.* . Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* . S. J.
 254. *Aux jeunes mariés — I* . S. S. Pie XII
 255. *La Franc-Maçonnerie* . Chanoine Georges Panneton
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus* . S. S. Pie XII
 257. *Préparation à la vie de famille* . Mme Françoise Gaudet-Smet
 258. *L'Action catholique* . S. S. Pie XII
 259. *Messages* . Maréchal Pétain
 260. *Les Martyrs jésuites* . R. P. Archambault, S. J.
 261. *La puissance de la presse et sa mission* . Mgr Philippe Perrier
 262. *L'Action catholique féminine* . S. S. Pie XII
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* . E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés — II* . S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti* . Abbé B. Gingras
 266. *Jésuites* . E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?* . Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique* . S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue...* . Pierre Angers, S. J.
 270. *Déotion à la sainte Famille* . R. P. Archambault, S. J.
 271. *Ville-Marie* . Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
 272. *Aux nouveaux époux* . S. S. Pie XII
 273. *Nous maintiendrons...* . Antoine Rivard, C. R.
 274. *Le Couvre-Feu* . R. P. Archambault, S. J.
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga* . Abbé Henri Deslongchamps
 276. *L'Aide à la Russie et la propagande communiste* . E. S. P.
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale* . A.-H. Tremblay
 278. *La Question sociale* . Episcopat anglais
 279. *Les Internationales* . C.-E. Campeau
 280. *La Prière pour les prêtres* . Marc Ramus, S. J.
 281. *Les Carrières — IX* . Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
 282. *Si les femmes voulaient...* . R. P. Georges Desjardins, S. J.
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski* . R. P. Joseph Ledit, S. J.
 284. *Le Komintern* . S. Exc.
 285. *Dieu et son Eglise* . R. P. Paté
 286. *Les Français en Acadie* . S. Exc.
 287. *Les Témoin de Jéhovah* . Jos

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix : 10 sous l'unité franco ; \$6.00 le cent ; \$50.00 le mille, port en
 Conditions d'abonnement : \$1.00 pour douze numéros consécutifs

90064

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux,